

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15043**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Responsable qualité hygiène sécurité environnement des entreprises viti-vinicoles

Nouvel intitulé : Responsable qualité des entreprises viti-vinicoles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Maison familiale rurale de Vayres	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

221r Contrôle de qualité alimentaire

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités du Responsable qualité hygiène sécurité environnement des entreprises viti-vinicoles concernent l'accompagnement de la Direction d'une entreprise de la filière viti-vinicole dans la définition et le déploiement de sa politique Qualité :

- Définition du champ d'application et des objectifs de la démarche qualité au regard de la stratégie de l'entreprise
- Contextualisation des données réglementaires, des normes (ISO 9001, ISO 22000, ISO 14001, OHSAS 18001, Agriconfiance, ...) ou des référentiels clients en fonction des caractéristiques propres à l'entreprise
- Management du projet de mise en place de démarches QHSE (qualité hygiène sécurité environnement)
- Mobilisation de tous les acteurs de l'entreprise viti-vinicole pour l'amélioration continue de ses processus
- Accompagnement des acteurs-clés à la mise en oeuvre d'outils et méthodes de gestion et de management de la qualité
- Organisation de la veille technologique, normative et réglementaire
- Evaluation périodique du niveau de maîtrise et de performance du système qualité et remise en cause au regard des évolutions et contraintes internes et externes à l'entreprise

Le titre de Responsable qualité hygiène sécurité environnement des entreprises viti-vinicoles atteste que son titulaire doit être capable de :

- Réaliser un diagnostic QHSE d'une entreprise du secteur viti-vinicole
- Accompagner la Direction dans la validation de ses choix stratégiques en matière de Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement et dans la définition des politiques QHSE
- Manager tout projet QHSE en cohérence avec la stratégie d'entreprise
- Maîtriser les différents processus d'élaboration des vins et évaluer leurs niveaux de maîtrise des risques QHSE
- Définir l'entreprise viti-vinicole en tant que système de processus en interaction
- Organiser une évaluation périodique du système qualité par le biais d'audits internes et de revues de Direction
- Proposer / réaliser un suivi des actions de maîtrise et plans d'amélioration sur la base d'une analyse factuelle d'indicateurs de maîtrise et de performance
- Assurer une veille de la réglementation et des référentiels QHSE (normatifs et autres) applicables à une entreprise de la filière viti-vinicole
- Mobiliser tous les acteurs de l'entreprise en les sensibilisant aux enjeux des démarches QHSE et à leurs contributions directes aux actions et résultats visés/obtenus
- Accompagner les pilotes dans le management de leurs processus
- Participer au processus d'écoute client

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Viticulteurs, unions de producteurs de la filière vins et spiritueux, caves coopératives, laboratoires œnologiques, négociants en vins et spiritueux, fournisseurs de services aux entreprises de la filière vins et spiritueux, fournisseurs d'intrants (produits phytosanitaires, produits œnologiques, matières sèches...), syndicats viticoles, magasins et centrales de la grande distribution, organisations professionnelles et organismes administratifs de la filière vins et spiritueux.

Types d'emplois accessibles : - Responsable qualité,

- Assistant qualité,
- Coordinateur qualité
- Chargé de mission qualité
- Responsable Qualité Hygiène Sécurité Environnement
- Auditeur qualité,
- Consultant qualité,
- Enseignant technique.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Epreuves certificatives en cours de formation : - Environnement et réalités socio économiques de l'entreprise viti vinicole (épreuve écrite

de 3 heures, questions et réflexions sur des connaissances de base)

- Droit des affaires, droit social et droit de la consommation (sujet écrit de 3 heures permettant de restituer les bases juridiques au travers de cas pratique et d'exploitation de documents)
- Gestion de la qualité (épreuve écrite de synthèse de 4 heures à partir d'un cas d'école + questions sur des connaissances de base)
- Evaluation des rapports d'activités (rapports de synthèse de 10 à 12 pages + oral de présentation de 10 mn suivi de questions pour mesurer la capacité à argumenter et à réaliser une analyse critique des actions menées et de leurs retombées)
- Management et communication (mise en situation professionnelle par groupe, épreuve orale de 45 mn)
- Méthodes statistiques des Procédés de transformation du vin (exercice pratique écrit de 2 heures)

Epreuves Terminales :

- Qualité (oral de 30 mn devant un jury composé du responsable de classe et d'un professionnel, tirage au sort et restitution d'un sujet pratique relatif aux méthodes et outils QHSE)
- Environnement technique et commercial (écrit de 3 heures à partir d'études de cas, articles de presse, ... : synthèse et questionnement sous 2 angles, filière viti-vinicole et marketing)
- Restitution des 4 derniers mois d'activités dans un rapport écrit final de 30 pages soutenu oralement devant un jury de 3 professionnels
- Restitution écrite + orale de projets tutorés (dont les thématiques sont transposables à la filière viti-vinicole) menés en groupes projet de 4 à 6 étudiants auprès d'entreprises donneurs d'ordre sur une période de 3 à 4 mois.

L'obtention du titre nécessite une moyenne globale de 10/20 et une note supérieure ou égale à 10 au rapport final (écrit + soutenance).

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		8 professionnels responsables qualité en entreprises viti-vinicoles ; un représentant de l'I.U.T d'Angers ; le président de jury, représentant la chambre d'agriculture de la Gironde.
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X		la présidence du jury VAE est assurée par le président de la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine Les membres du jury (au minimum 2) sont constitués d' : au moins un responsable qualité de la filière, un consultant qualité ou qualitatif.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 2 juillet 2012 publié au Journal Officiel du 7 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable qualité hygiène sécurité environnement des entreprises viti-vinicoles" avec effet au 03 mars 2012 jusqu'au 7 août 2017.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 26 novembre 2002 publié au Journal Officiel du 15 décembre 2002 portant homologation de titres et diplômes de

l'enseignement technologique. Observations : Homologation jusqu'au 18 janvier 2005.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Taux de réussite à la certification : 95 % en moyenne sur les 5 dernières années
contact@institut-rural-vayres.fr

Autres sources d'information :

Institut rural de Vayres B.P.4
33870 VAYRES
<http://www.institut-rural-vayres.fr>

Lieu(x) de certification :

INSTITUT RURAL DE VAYRES BP4
33870 Vayres

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification précédente : Responsable qualité des entreprises viti-vinicoles

Certification suivante : Responsable qualité des entreprises viti-vinicoles